



RAPPORT DE GESTION

POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS TERMINÉES LE
30 SEPTEMBRE 2021

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
INFORMATIONS CORPORATIVES	3
RAPPORT DE GESTION	4
1. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ	4
2. FAITS SAILLANTS	5
6. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT EN CAPITAL	16
7. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	17
8. ARRANGEMENTS HORS BILAN	17
9. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	17
10. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	18
11. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	19
12. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS	20
14. FACTEURS DE RISQUE	20
15. RISQUES FINANCIERS	24
16. CONTROLES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION À L'INTERNE	25
17. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS	25
18. PERSONNE QUALIFIÉE	25
19. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS	25

INFORMATIONS CORPORATIVES

Conseil d'administration

Robert Wares, président
Pierre Colas, administrateur
André Le Bel, administrateur
Mathieu Savard, administrateur
Amy Satov, administratrice
Jeff Hussey, administrateur

Chef de la direction

Robert Wares

Président

Killian Charles

Chef des opérations financières

Anthony Glavac

Auditeurs

Raymond, Chabot, Grant, Thornton, s.e.n.c.r.l

Agent de transfert des actions

Fiducie TSX

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des activités (le « rapport de gestion ») d'Exploration Brunswick inc. (anciennement Les Ressources Komet inc.) (« Exploration Brunswick ou la « Société ») pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2021 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités d'Exploration Brunswick en date du 31 décembre 2020 et pour l'exercice terminé à cette date (les « états financiers annuels »). Le rapport de gestion est destiné à s'ajouter et à être complémentaire aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et aux notes afférentes au 30 septembre 2021, pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2021 et 2020 (les « états financiers »).

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS ») . Par conséquent, toutes les données financières comparatives présentées dans le rapport de gestion reflètent l'application uniforme des IFRS.

La direction d'Exploration Brunswick (la « direction ») est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Le conseil d'administration (le « conseil ») a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil a nommé un comité d'audit formé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans le rapport de gestion sont en date du 23 novembre 2021, la date à laquelle le conseil a approuvé les états financiers, suivant la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Le rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

1. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Exploration Brunswick inc. est une société junior d'exploration et d'évaluation canadienne cotée à la Bourse de croissance de Toronto (« TSXV ») sous le symbole « BRW ». Le changement de nom de la Société de Les Ressources Komet inc. à « Exploration Brunswick inc. » a été approuvé lors de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 15 septembre 2020 et par la TSXV le 6 octobre 2020.

La Société se concentre désormais sur l'exploration et le développement de propriétés de métaux précieux et de métaux de base dans l'Est du Canada, particulièrement au Nouveau-Brunswick et au Québec. Ses projets en cours comprennent des systèmes filoniens aurifères-polymétalliques dans le sud du Nouveau-Brunswick (le « projet aurifère Fundy ») et des projets de métaux de base de type sulfures massifs volcanogènes (« SMV ») dans le camp minier de Bathurst dans le nord du Nouveau-Brunswick (le « projet de la ceinture de Brunswick »), dans la région de Chibougamau au Québec (le « projet Waconichi ») et le nouveau projet de nickel-cuivre du Lac Édouard au Québec (le « projet du Lac Édouard »).

L'adresse du siège social de la Société est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

2. FAITS SAILLANTS

2.1 NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2021

- En janvier 2021, la Société a annoncé la clôture de la transaction annoncée antérieurement visant la vente de toutes ses actions émises et en circulation du capital social de ses filiales au Burkina Faso, soit Komet Ressources Afrique SA et Guiro Exploration SARL (collectivement, les « filiales du Burkina »), à CINI Solutions, une société fermée située au Qatar.
- En février 2021, la Société a signé une entente d'option avec une société fermée visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans le projet nickélifère du Lac Édouard, situé à 40 km au nord-est de la ville de La Tuque au Québec, et à 125 km au nord-ouest de la ville de Québec.
- En février 2021, la Société a signé une entente d'acquisition avec des prospecteurs locaux en vue d'acquérir une participation de 100 % dans 8 claims périphériques au projet nickélifère du Lac Édouard.
- Le 17 mars 2021, la Société a annoncé des valeurs aurifères anormales dans les sols présentes sur une grille de 5 km de long au projet aurifère Fundy. L'anomalie reste ouverte dans toutes les directions, avec 121 des 1 904 échantillons livrant des teneurs de plus de 10 ppb d'or et 25 des 1 904 échantillons livrant des teneurs de plus de 50 ppb d'or (jusqu'à 16 200 ppb d'or). Plusieurs anomalies en or dans les sols coïncident avec des anomalies magnétiques et des linéaments Lidar.
- En mai 2021, la Société a annoncé la signature d'une modification à l'entente d'option conclue le 27 octobre 2020 avec un prospecteur en vue d'acquérir une participation de 100 % dans le claim Menzies Lake (la « propriété ML »), situé à 20 km à l'ouest de Saint John, au Nouveau-Brunswick.
- Le 1^{er} juin 2021, la Société a annoncé plusieurs découvertes de cuivre, d'or et d'argent au projet aurifère Fundy, avec des résultats d'analyse allant jusqu'à 12,05 % Cu, 0,31 g/t Au et 63,8 g/t Ag dans des échantillons choisis.
- Une campagne de forage exploratoire au lac Édouard a été achevée à la mi-juillet 2021 et les résultats d'analyse restent à venir. Des travaux de prospection sont en cours dans l'ensemble du projet et les résultats sont attendus durant T4-2021.

2.2. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

- Le 6 octobre 2021, Exploration Brunswick a publié une mise à jour à propos de son programme d'exploration planifié pour l'automne 2021 sur les projets de son portefeuille.

2.3. PERSPECTIVES

La stratégie d'exploration de la Société est axée sur le potentiel de faire des découvertes de métaux précieux et de métaux utiles à la transition énergétique en terrains peu connus. La Société continuera de concentrer ses efforts sur des actifs peu avancés dans l'Est du Canada, où les travaux d'exploration antérieurs sont minimales. La direction, tout en mettant en œuvre cette stratégie d'exploration, tiendra compte du contexte et de la conjoncture sur les marchés mondiaux, les prix des matières premières et les marchés boursiers.

3. PROPRIÉTÉS MINIÈRES

La Société a engagé les coûts suivants sur ses actifs d'exploration et d'évaluation :

Propriété	Solde au 1 ^{er} janvier 2021	Ajouts	Solde au 30 septembre 2021
	\$	\$	\$
Québec			
Waconichi			
Droits miniers	2 584	-	2 584
Dépenses d'exploration	109 813	455 674	565 487
	<u>112 397</u>	<u>455 674</u>	<u>568 071</u>
Lac Édouard			
Droits miniers	-	108 652	108 652
Dépenses d'exploration	-	698 660	698 660
	<u>-</u>	<u>807 312</u>	<u>807 312</u>
Nouveau-Brunswick			
Bathurst			
Droits miniers	100 000	5 260	105 260
Dépenses d'exploration	-	746 026	746 026
	<u>100 000</u>	<u>751 286</u>	<u>851 286</u>
Fundy			
Droits miniers	151 454	11 900	163 354
Dépenses d'exploration	171 505	216 518	388 023
	<u>322 959</u>	<u>228 418</u>	<u>551 377</u>
Sommaire			
Droits miniers	254 038	125 812	379 850
Dépenses d'exploration	281 318	2 116 878	2 398 196
	<u>535 356</u>	<u>2 242 690</u>	<u>2 778 046</u>

3.1 Projet de la ceinture de Brunswick

En août 2020, la Société a conclu une entente d'option (modifiée le 16 avril 2021) avec Métaux Osisko inc. (« Métaux Osisko ») aux termes de laquelle elle peut acquérir un intérêt majoritaire dans le projet de la ceinture de Brunswick, situé dans la portion orientale du camp minier de Bathurst au Nouveau-Brunswick. Cette propriété couvre la prolifique ceinture de Brunswick sur 72 km et englobe les gîtes de métaux de base de Key Anacon et Gilmour South. L'option permettra à la Société d'acquérir un intérêt pouvant atteindre 51 % moyennant des dépenses totales de 10 millions \$ en deux phases, au cours d'une période de cinq ans.

Cette entente d'option comporte deux exigences distinctes en matière d'acquisition de droits :

- Première étape de l'option : La Société peut acquérir un intérêt initial de 15 % dans la propriété en effectuant un paiement de 100 000 \$ en trésorerie et en finançant des travaux d'exploration pour un montant total de 2,0 millions \$ au plus tard au deuxième anniversaire de la signature de l'option. La Société a effectué le paiement comptant de 100 000 \$ en 2020.
- Deuxième étape de l'option : La Société peut acquérir un intérêt additionnel de 36% , soit un intérêt total de 51%, en finançant un montant total de 10,0 millions \$ (en tenant compte du montant de 2,0 millions \$ engagé dans le cadre de la première étape de l'option), en travaux d'exploration (incluant les dépenses engagées dans le cadre de la première étape) conformément au calendrier suivant :
 - Un total cumulatif de 4,0 millions \$, au plus tard au 3^e anniversaire;
 - Un total cumulatif de 6,5 millions \$, au plus tard au 4^e anniversaire;
 - Un total cumulatif de 10,0 millions \$, au plus tard au 5^e anniversaire.

Une fois l'une ou toutes les phases complétées (à la discrétion de la Société), une coentreprise peut être formée entre la Société et Métaux Osisko. Le 8 juin 2021, la Société a annoncé que cette transaction avait reçu l'approbation de la TSXV.

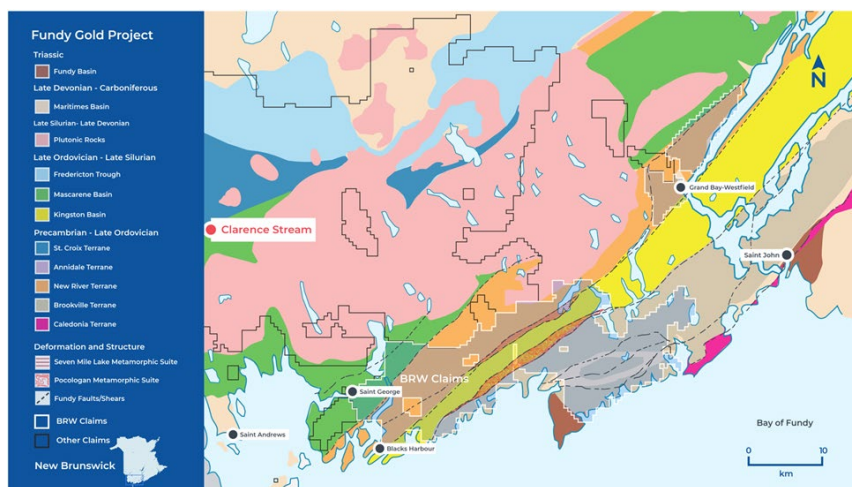
Au début-janvier 2021, la Société a complété un levé de PP trou-à-trou de 4 800 m en 5 sondages, ciblant le secteur sous le modèle fil-de-fer du gîte Titan à Key Anacon. Les ressources existantes du gîte Titan (0,29 Mt titrant 4,36 % Zn, 1,57 % Pb, 0,65 % Cu et 38,80 g/t Ag dans la catégorie indiquée et 0,98 Mt titrant 4,12 % Zn, 1,62 % Pb, 0,78 % Cu et 42,90 g/t Ag dans la catégorie présumée) ont été circonscrites de la surface jusqu'à une profondeur d'environ 550 m. À noter que le sondage historique KA-01-15B, l'un des sondages ciblés dans le cadre du levé de PP, a recoupé de la minéralisation (10,03 % eq. Zn sur 13,00 m) environ 550 m sous la limite actuelle des ressources du gîte Titan.

Le nouveau modèle lithologique le long de la ceinture de Brunswick, du gisement Brunswick n°12 à Gilmour South, a permis de générer de nouveaux secteurs d'intérêt qui sont complètement inexplorés. Plusieurs de ces secteurs d'intérêt n'étaient pas reconnus comme tels par les exploitants antérieurs et ont été identifiés à la suite d'importants travaux de compilation au cours des trois dernières années par Métaux Osisko. Un modèle fil-de-fer a été généré pour ce modèle lithologique et comprend 100 sections géologiques couvrant une étendue de 3 à 4 km sur une distance latérale totale de 60 km. Plusieurs secteurs d'intérêt présentent des anomalies coïncidentes de résistivité, électromagnétiques, magnétiques, gravimétriques et/ou géochimiques. Cette interprétation a permis d'identifier 8 km de stratigraphie inexplorée le long de la ceinture de Brunswick, dans l'extension latérale de l'ancienne mine Brunswick n°6 (production historique de 12,2 Mt @ 5,43 % Zn, 2,15 % Pb, 0,40 % Cu, 67,00 g/t Ag). Plusieurs cibles de forage ont été identifiées et la Société a débuté un programme de forage de 3 500 m à la fin-octobre pour tester des anomalies géophysiques et géologiques coïncidentes qui correspondent à la stratigraphie favorable qui encaisse les prolifiques gisements Brunswick n°12 et Brunswick n°6.

3.2 Projet aurifère Fundy

Le 26 octobre 2020, la Société a jalonné et conclu une option visant une propriété d'or-argent d'envergure régionale, couvrant 37 260 ha (372,6 km²) au sud du Nouveau-Brunswick. Le 26 novembre 2020, la Société a jalonné en périphérie de la propriété initiale et a agrandi sa position de terrain à 53 000 ha (530 km²). Le 13 mai 2021, la Société a conclu une entente d'option visant la propriété Menzies Lake, adjacente aux propriétés déjà détenues, portant la position de terrain à 54 049 ha (540,49 km², voir la figure 1). Les terrains nouvellement acquis forment le projet aurifère Fundy. Le projet est situé à l'ouest de la ville de Saint John au Nouveau-Brunswick (Canada), et couvre, sur une étendue latérale de 40 km, la zone de cisaillement de Fundy, un système de failles appalachiennes profondément enracinées d'envergure régionale qui a fait l'objet de très peu d'exploration.

FIGURE 1



Faits saillants des propriétés sous option :

- Propriété Little Lepreau (système filonien d'or-argent-cuivre) :
 - 67,2 g/t Au, 17,0 g/t Ag et 0,59 % Cu
 - 26,2 g/t Au, 7,1 g/t Ag et 0,42 % Cu
 - Bloc angulaire proximal à la découverte ci-dessus, titrant : 0,35 g/t Au, 1 500 g/t Ag et 7,61 % Cu
- Propriété Shadow Lake (système filonien d'or-argent-cuivre-plomb-antimoine) :
 - 2,02 g/t Au, 309 g/t Ag, 1,19 % Cu et 3,02 % Pb
 - 0,52 g/t Au, 939 g/t Ag, 3,37 % Cu et 1,95 % Sb
 - 0,08 g/t Au, 112 g/t Ag, 2,27 % Cu et 24,6 % Pb

Modalités de l'entente d'option

Parallèlement au programme de jalonnement, Exploration Brunswick a conclu une entente d'option visant 5 claims totalisant 89 unités et 1 914 ha avec un prospecteur. Selon les termes de cette entente, la Société peut acquérir une participation de 100 % dans les propriétés. De plus, en mai 2021, la Société a acquis la propriété ML (voir la section 3.2.1) et a modifié l'entente d'option initiale comme suit :

- À la clôture officielle et à la date de modification, la Société a payé 10 000 \$ (20 000 \$ au total). Ces montants avaient été versés en date du présent rapport de gestion.
- Au premier anniversaire de la clôture, la Société paiera la somme de 22 500 \$ et émettra 12 000 actions ordinaires. Ces montants avaient été versés en date du présent rapport de gestion. Ces montants avaient été payés en octobre 2021.
- Au deuxième anniversaire de la clôture, la Société paiera la somme de 22 500 \$ et émettra 22 000 actions ordinaires.
- Au troisième anniversaire de la clôture, la Société paiera la somme de 22 500 \$ et émettra 22 000 actions ordinaires.
- Au quatrième anniversaire de la clôture, la Société paiera la somme de 32 500 \$ et émettra 54 000 actions ordinaires.
- Au cinquième anniversaire de la clôture, la Société paiera la somme de 35 000 \$ et émettra 110 000 actions ordinaires.

Cet échéancier peut être accéléré à la discrétion de la Société. Il n'y a pas de dépenses minimales d'exploration à engager pour réaliser l'acquisition.

La Société accordera également une redevance de 2 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur les claims assujettis à l'entente d'option. La première moitié (1 %) de la redevance NSR pourra être rachetée suivant le paiement d'une somme de 1,0 million \$ par la Société au vendeur. La deuxième moitié pourra être rachetée suivant le paiement d'une somme de 2,0 millions \$. Si la Société choisit de faire les deux paiements, la totalité de la redevance NSR aura ainsi été rachetée.

Programme d'exploration 2020

Le 17 mars 2021, la Société a annoncé les résultats de son programme d'échantillonnage des sols de 2020 (figure 2). Les résultats de ces premiers travaux confirment l'opinion de la Société à l'effet que la zone de cisaillement de Fundy est un système de faille aurifère-polymétallique orogénique sous-exploré de l'échelle d'un district.

Faits saillants du levé de sols

- Valeurs anormales en or dans les sols sur toute la longueur de la grille, soit 5 km, et restant ouvertes dans toutes les directions (voir la figure 3)
- 121 des 1 904 échantillons ont livré des teneurs de plus de 10 ppb d'or et 25 des 1 904 échantillons ont livré des teneurs de plus de 50 ppb d'or (jusqu'à 16 200 ppb d'or)
- Plusieurs anomalies en or dans les sols coïncident avec des anomalies magnétiques et des linéaments Lidar.

Ce programme était une première étape dans l'évaluation du potentiel aurifère le long de la suite métamorphique très déformée de Seven Mile Lake (« SML ») (voir la figure 2). La grille d'échantillonnage des sols (horizon B) couvre une superficie de 500 ha, sur une distance d'environ 5 km de long par 1 km de large, et totalise 1 904 échantillons prélevés à intervalles de 25 m le long de lignes espacées aux 100 ms (voir la figure 3). La grille était géologiquement circonscrite à la zone de déformation principale de SML, et de vastes anomalies en or sont présentes à plusieurs endroits au sein de la suite métamorphique.

La mylonite de SML se poursuit au-delà des limites de la grille et s'étend sur une distance d'environ 18 km. Elle est bordée par la faille de Belleisle, d'envergure régionale, le long du contact sud. Fait important à noter, la cartographie gouvernementale de la géologie du Quaternaire décrit le till sous les sols comme une mince couche d'une épaisseur moyenne de moins de 1 m.

D'autres structures minéralisées pourraient aussi exister hors de la principale zone de déformation présentement ciblée par l'échantillonnage de sols. Jusqu'à présent, les échantillons anomaux sont associés à des hauts et des bas magnétiques, ainsi que des linéaments Lidar.

FIGURE 2

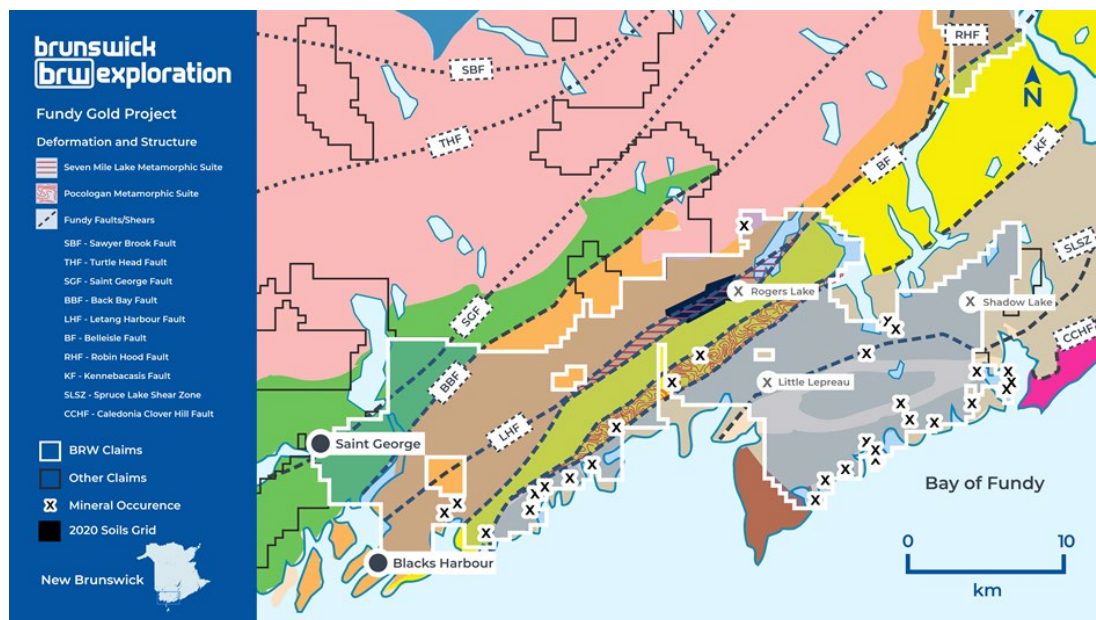
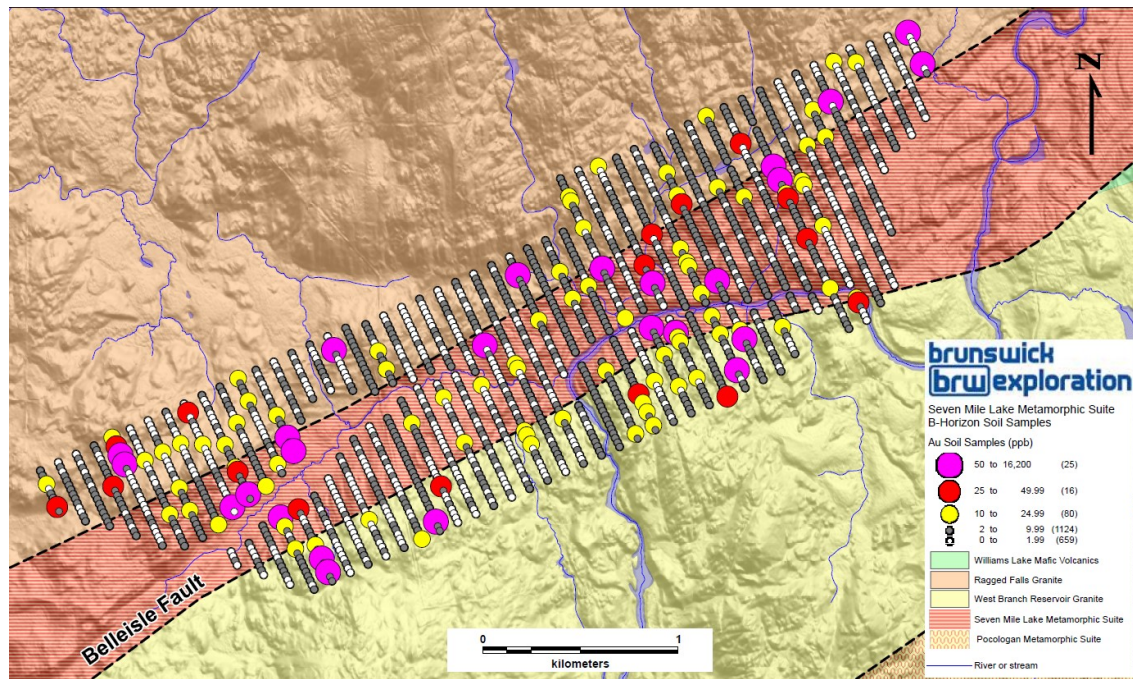


FIGURE 3

Programme d'exploration 2021

L'équipe d'exploration chevronnée de la Société réalise des travaux de prospection depuis le début du mois de mai, à l'échelle régionale et en suivi des anomalies aurifères à haute teneur dans les sols de décembre 2020 (voir le communiqué du 17 mars 2021); de nombreux résultats d'analyse restent à venir et seront publiés sur réception. Un programme régional d'or dans les tills (635 échantillons) a été effectué selon un espacement de 500 m à la mi-août 2021 et les résultats sont attendus au T4-2021. Ce programme permettra à la Société de cibler ses travaux de prospection dans les secteurs d'intérêt prioritaires.

Un programme de lavage à la bûche (concentrés de minéraux lourds) aux 25 et aux 100 mètres a été complété vers la fin de l'été afin de faire un suivi de l'anomalie d'or dans les sols titrant 16,20 g/t d'or obtenue en 2020; ces travaux comprendront également de l'échantillonnage le long de la rivière Lepreau. Les résultats sont attendus au T4-2021.

Dix (10) cibles d'intérêt ont été identifiées sur la grille du levé de sols de 2020 à Roger's Lake, au sein de la mylonite de SML. Un programme de décapage et d'échantillonnage en rainures a débuté en octobre en vue d'exposer une plus grande surface d'affleurement. Le programme se poursuit et les résultats seront publiés dès qu'ils seront disponibles.

Découvertes faites en 2021 à Lindy Lake et Lepreau Exit

La Société a annoncé plusieurs découvertes de cuivre-or-argent près de Lindy Lake et Lepreau Exit le 1^{er} juin 2021. Les découvertes sont situées entre la zone de cisaillement de Spruce Lake et la faille Kennebacasis (figure 4).

Survol de Lindy Lake :

Les découvertes proviennent d'échantillons choisis prélevés à proximité immédiate de la zone de cisaillement de Spruce Lake et sont encaissées dans des veines de quartz-carbonate ou des lentilles de sulfures massifs au sein de la granodiorite de Perch Lake. Le secteur Lindy Lake est situé à environ 1 km à l'est de la découverte de Shadow Lake (voir le communiqué du 27 octobre 2020) et environ 1,5 km à l'ouest de la découverte de Menzies Lake (voir le communiqué du 13 mai 2021). Les trois découvertes faites à Lindy Lake sont situées entre 0,5 et 1,3 km l'une de l'autre et ont été faites sur des affleurements exposés en bordure des routes ou dans des carrières.

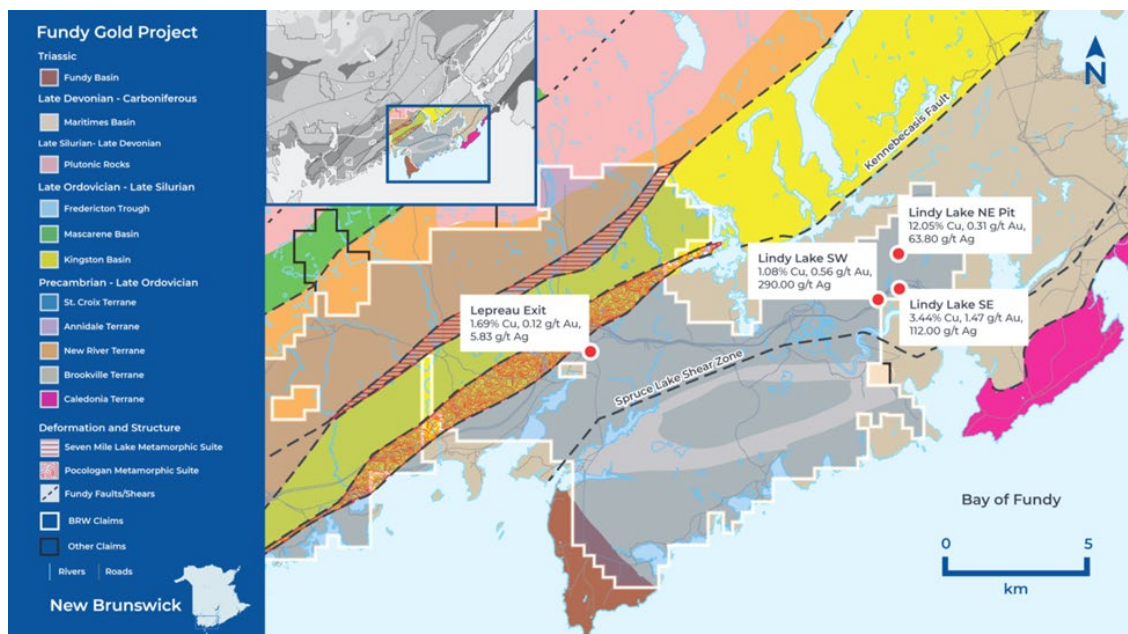
Survol de Lepreau Exit :

La découverte faite en échantillon choisi est située au sud de la faille Kennebecasis d'envergure régionale et se trouve le long d'un plan de glissement / fracturation au contact avec un dyke felsique. La minéralisation est encaissée au sein du granite de la Suite de Pocologan Harbour (distincte de la Suite métamorphique de Pocologan), à proximité de la granodiorite de McCarthy Point. L'échantillon a été prélevé sur un affleurement en bordure de route, à environ 2 km au nord de la découverte Little Lepreau (voir le communiqué du 27 octobre 2020).

Les échantillons prélevés en affleurement sur la propriété ont livré les résultats suivants :

Discovery	Sampe ID	Cu %	Au g/t	Ag g/t
Lindy Lake North East Pit	665211	12.05	0.31	63.80
Lindy Lake North East Pit	665208	8.79	0.43	70.70
Lindy Lake North East Pit	665207	5.09	0.06	23.10
Lindy Lake North East Pit	665209	4.36	0.19	37.20
Lindy Lake South East	665195	3.45	0.18	42.80
Lindy Lake South East	663951	3.44	1.47	112.00
Lindy Lake South West	665196	1.08	0.56	290.00
Lepreau Exit South	663952	1.69	0.12	5.83
Lepreau Exit South	665201	1.26	0.11	3.20

FIGURE 4



Modification de l'entente Menzies Lake :

En mai 2021, la Société a annoncé la signature d'une modification à l'entente d'option conclue avec un prospecteur le 27 octobre 2020 en vue d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété ML. La propriété ML est adjacente au projet aurifère Fundy et abrite une nouvelle découverte où un échantillon choisi prélevé dans une veine a livré une teneur de 70,40 g/t Au, 20,0 g/t Ag et 0,28 % Cu à proximité immédiate de la zone de cisaillement très favorable de Spruce Lake.

La propriété est constituée de 27 cellules couvrant une superficie totale de 614 ha (6,14 km²). L'échantillon choisi a été prélevé dans une minéralisation exposée en affleurement, où d'abondantes veines de quartz-carbonate sont présentes au sein de la granodiorite de Ludgate Lake. La zone de cisaillement de Spruce Lake aurait servi de voie de circulation pour les fluides minéralisateurs à la découverte Little Lepreau et s'étirant jusqu'à Shadow Lake et Menzies Lake, sur une étendue latérale d'environ 16 km.

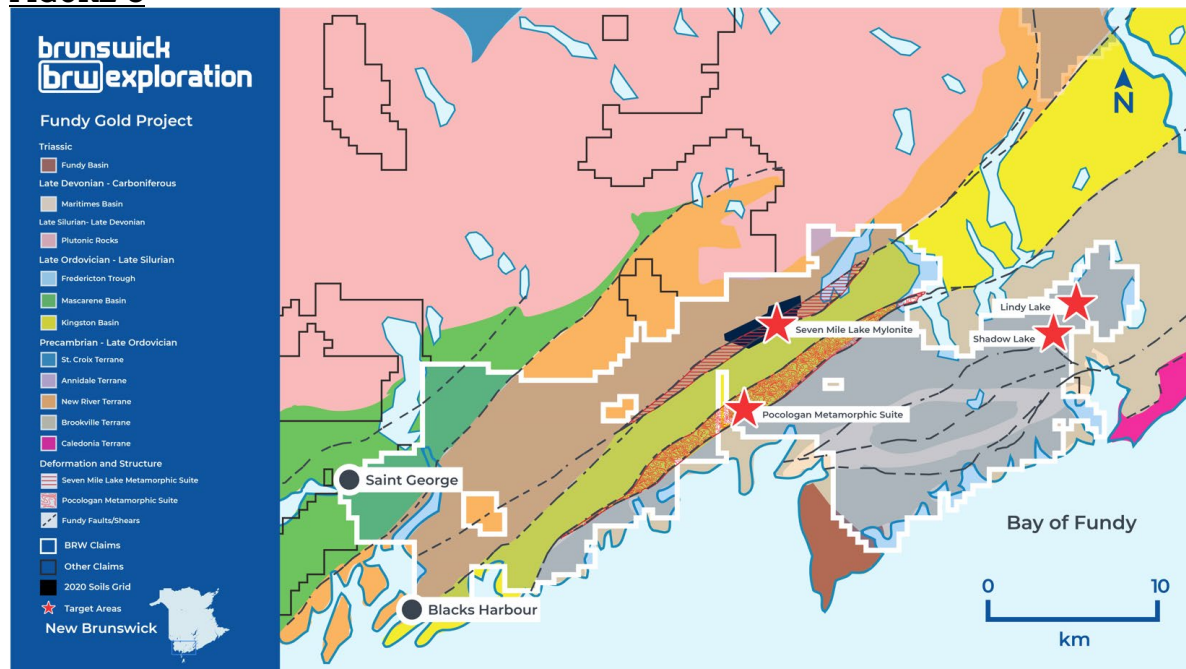
L'échantillon prélevé en affleurement sur la propriété a livré les résultats suivants :

N° échantillon	Au g/t	Ag g/t	Cu ppm
ML36	70,40	20	2 830

Mise à jour sur les travaux de prospection de l'été 2021

Le 25 août 2021, la Société a annoncé les premiers résultats des travaux de prospection de l'été 2021. Une première passe de prospection ciblait les sections en bordure des routes, les zones de coupes à blanc, les ruisseaux et les affleurements exposés le long des routes principales, des routes secondaires et des carrières. Les travaux ont été limités aux claims dans la partie sud (figure 5) et les secteurs où des travaux de prospection ont été effectués jusqu'à présent représentent moins de 10 pour cent de la superficie de la propriété.

FIGURE 5



Certains échantillons sont décrits comme des blocs (*) puisqu'ils proviennent d'empilements ou de gros blocs anguleux dynamités retrouvés à l'intérieur ou à proximité de carrières dans les secteurs de Lindy Lake ou Shadow Lake. Des résultats d'analyse ont été reçus pour un total de 1 160 échantillons en 2021. Jusqu'à présent, environ 10 % de tous les résultats d'analyse montrent des valeurs anormales en or, en argent ou en cuivre; les faits saillants sont présentés ci-dessous :

Meilleurs résultats des échantillons choisis et de blocs :

Secteur	N° échantillon	Estant (UTM19)	Nordant (UTM19)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)
Pennfield Ridge	535637	679709,00	4997424,00	0,04	6,34	0,71
Pennfield Station	535753	685979,00	4998931,00	0,00	5,52	0,91
Pennfield Corner	535758	676623,00	4998764,00	0,18	2,69	0,00
Seven Mile Lake	663933	699097,26	5010073,59	0,02	18,55	0,00
Lepreau Exit	663957	699205,09	5006892,64	0,00	16,70	0,00
Pennfield Station	664000	685066,79	4998435,95	0,00	1,70	0,75
West Branch Road	665139	708332,35	5007289,52	0,05	17,20	0,01
Lindy Lake NE Pit	665212*	713943,25	5009907,59	0,02	5,50	0,62
Lindy Lake NE Pit	665244*	713952,28	5009922,13	0,02	1,60	1,03
Lindy Lake NE Pit	665262	713954,49	5009930,87	0,03	2,85	0,99
Shadow Lake SW Pit	665283	711494,20	5007852,86	0,20	0,37	0,06
Shadow Lake SW Pit	665288	711493,73	5007897,66	0,40	16,10	0,03
West Shadow Lake	665317*	712392,33	5008216,42	1,62	245,00	1,33
West Shadow Lake	665319	712388,76	5008250,33	0,13	6,32	0,02
West Shadow Lake	665343	712403,05	5008216,11	0,14	32,40	0,25
Detour Road	666528	694316,00	5002695,00	0,61	0,71	0,02
Detour Road	666602	694361,00	5003066,00	0,12	0,06	0,00

3.3 Projet Waconichi

Le 1^{er} septembre 2020, la Société a acquis, par désignation sur carte, la propriété de métaux de base Waconichi, située à 40 km au nord-est de la ville minière de Chibougamau, dans la partie nord de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, Eeyou Istchee, Québec. La propriété comprend 260 cellules désignées sur carte couvrant une superficie totale de 14 297 ha (143 km²) et est facilement accessible par routes forestières toutes-saisons de Chibougamau.

Cette propriété a été acquise car elle recèle plusieurs indices historiques de métaux de base (Zn-Pb-Ag) et une géologie de nature volcanique qui offre un bon potentiel pour la découverte de gisements de type SMV. Le secteur a fait l'objet d'exploration intermittente depuis une cinquantaine d'années et les travaux antérieurs ont mené à la découverte de 18 indices de surface minéralisés en zinc-plomb-argent ou en cuivre avec des valeurs atteignant jusqu'à 9 % Zn+Pb (échantillons choisis). Les archives gouvernementales indiquent que seulement 88 forages historiques peu profonds (moins de 200 m) ont été complétés sur l'ensemble de la propriété, surtout implantés près des indices de surface. Il n'y a aucune indication d'exploration systématique pour les gisements de type SMV. Plusieurs courts intervalles minéralisés (moins de 4 m) ont été rapportés dans les journaux de sondage avec des valeurs variant de 0,75 à 3,1 % Zn. Cette propriété recèle également plusieurs indices de pyrite massive à semi-massive en surface, indiquant une activité exhalative volcanogène intense.

Plus récemment, en 2014, un levé géophysique aéroporté (MAG-TDEM) a révélé la présence de plus de 180 axes conducteurs sur la propriété, le plus imposant d'une longueur de 19 km. Les plus longs conducteurs sont corrélés à des horizons graphiteux et de pyrite massive situés près de la surface

(unités exhalatives) et englobent certains indices de métaux de base. La grande majorité des conducteurs, cependant, n'a jamais été testée par forage.

Un levé aéroporté de gradiométrie gravimétrique vient d'être complété et plusieurs anomalies gravimétriques et MAG-TDEM coïncidentes ont été identifiées. Ces anomalies coïncidentes ont fait l'objet de très peu de travaux d'exploration et sont ciblées dans le cadre d'une nouvelle campagne de prospection et de forage. Un programme de forage totalisant 2 000 mètres en six sondages a été élaboré et a débuté au début-novembre 2021. Ce programme permettra de tester des anomalies géophysiques aéroportées TDEM-GG coïncidentes (conducteurs EM coïncidant avec des anomalies positives de gradiométrie gravimétrique). Ce sera la première fois que la Société vérifie par forage des anomalies définies grâce à cette technologie conçue pour détecter des corps denses et conducteurs, présumément de la minéralisation en SMV dans ce contexte géologique. En tout, 22 anomalies coïncidentes ont été identifiées sur la propriété et ce premier programme testera les cinq anomalies jugées les plus prioritaires.

3.4 Projet du Lac-Édouard

Le 1^{er} mars 2021, la Société a annoncé la signature d'ententes d'option et d'acquisition avec une société fermée et des prospecteurs, visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans le projet du Lac Édouard, situé à 40 km au nord-est de la ville de La Tuque au Québec, et à 125 km au nord-ouest de la ville de Québec.

La Société a pris une option sur 25 claims couvrant une superficie de 1 374,5 ha auprès de Les Ressources Tectonic inc. Cette option permet à la Société d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété sur une période de trois ans en contrepartie de paiements en espèces totalisant 170 000 \$ et de dépenses d'exploration totalisant 500 000 \$, selon les conditions suivantes :

- À la clôture de l'entente officielle, la Société a effectué un paiement de 15 000 \$;
- Au premier anniversaire de la clôture, la Société fera un paiement de 45 000 \$ et aura engagé 100 000 \$ en travaux d'exploration;
- Au deuxième anniversaire de la clôture, la Société fera un paiement de 50 000 \$ et aura engagé 150 000 \$ de plus en travaux d'exploration; et
- Au troisième anniversaire de la clôture, la Société fera un paiement de 60 000 \$ et aura engagé 250 000 \$ de plus en travaux d'exploration.

Cet échéancier peut être accéléré à la discrétion de la Société. La Société a aussi accordé une redevance de 2 % NSR sur les claims assujettis à l'entente d'option. La première moitié (1 %) de la redevance NSR peut être rachetée suivant le paiement, par la Société au vendeur de l'option, d'une somme de 1,5 million \$. La Société conserve un premier droit de rachat sur la deuxième moitié de la redevance NSR.

Par ailleurs, la Société a fait l'acquisition d'une participation de 100 % dans 8 claims périphériques à la propriété sous option (totalisant 464 ha), auprès de prospecteurs locaux pour une contrepartie de 14 400 \$ en trésorerie. La Société a aussi accordé une redevance de 2 % NSR sur les claims acquis. La première moitié (1 %) de la redevance NSR peut être rachetée suivant le paiement, par la Société aux vendeurs, d'une somme de 1,0 million \$. La deuxième moitié peut être rachetée pour la somme de 2,0 millions \$. Si la Société choisit de faire les deux paiements, elle aura racheté la totalité de la redevance sur les huit claims acquis.

Des travaux de forage, totalisant environ 3 000 mètres, ont été complétés en juin 2021 afin de vérifier le système minéralisé latéralement et en aval-pendage de la zone de sulfures massifs historique. Les derniers résultats d'analyse de la campagne de forage restent à venir.

La prospection et la cartographie géologique progressent sur la propriété et un levé géophysique au sol a débuté en novembre 2021. Il n'a pas été possible de tester par forage le conducteur aéroporté orienté vers l'est l'été dernier en raison de contraintes liées à la ligne de transmission électrique et au lac avoisinant. Un levé géophysique au sol (EM à pénétration profonde) est maintenant planifié pour l'automne afin de confirmer l'anomalie aéroportée, et un deuxième programme de forage est planifié au début de l'année 2022.

4. DÉTOURNEMENT D'ACTIFS

En juin 2021, la direction a identifié certaines transactions qui ont soulevé des soupçons de détournement d'actifs de la Société par un ancien employé concernant des transactions antérieures. Celles-ci ont été portées à l'attention du conseil d'administration de la Société, des auditeurs et du conseiller juridique externe. La direction a mené une enquête formelle et, sur la base des principales constatations, la Société a relevé des transactions non autorisées totalisant 979 000 \$ et ayant eu lieu entre avril 2018 et juin 2021. De ces montants, 571 130 \$ comptabilisés en charges au moment où les transactions ont été conclues n'ont eu aucun impact sur la perte nette consolidée pour chacune des périodes terminées les 31 décembre 2018, 2019 et 2020.

Les charges administratives de 677 870 \$ comprennent des transactions non autorisées effectuées au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 ainsi que des transactions non autorisées non comptabilisées antérieurement survenues lors de périodes précédentes et totalisant 270 000 \$.

Le 13 août 2021, la Société a conclu un accord de transaction avec l'ancien employé, qui a reconnu le détournement d'actifs et a accepté un calendrier de remboursement. La Société a enregistré une créance irrécouvrable de 100 % sur cette créance pour une valeur comptable nette de zéro au 30 septembre 2021. Elle comptabilisera les futurs remboursements dans l'état de la perte globale à mesure qu'elle recevra les fonds.

L'enquête officielle de la direction a permis de recenser les faiblesses suivantes en matière de contrôle interne :

- des contrôles inadéquats relatifs aux processus d'autorisation de paiement et d'approbation des factures, ce qui augmentait le risque que la Société conclue des transactions non autorisées; et
- une séparation insuffisante des tâches qui augmentait le risque qu'un petit nombre de personnes mal intentionnées se mettent d'un commun accord pour agir d'une manière préjudiciable à la Société.

La direction s'est engagée à remédier rapidement à ces faiblesses de contrôle interne, sous la supervision appropriée du comité d'audit. Depuis l'identification des transactions suspectes, la Société a pris des mesures proactives pour résoudre les problèmes qui ont donné lieu à la situation. La Société a amélioré ses contrôles internes en mettant en œuvre les changements suivants :

- Amélioration des procédures d'approbation des paiements et de signature des factures.
- Révision et modification de la structure organisationnelle de l'entreprise.

En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes en matière de présentation de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et pourraient ne pas prévenir ou détecter les inexactitudes dues à une erreur ou à une fraude. Ces limites inhérentes comprennent le fait que les jugements lors de la prise de décisions pourraient être erronés et que des pannes pourraient survenir en raison d'une simple erreur ou d'une faute. En outre, les contrôles peuvent être contournés par des actes individuels, par la collusion de deux personnes ou plus ou par une dérogation non autorisée des contrôles. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou que le degré de conformité aux politiques et procédures de la Société se détériore.

5. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2021 (« T3-2021 »)

La Société a subi une perte nette de 0,3 million \$ au T3-2021, comparativement à un résultat net de 1,8 million \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2020 (« T3-2020 »).

La perte nette liée aux activités poursuivies pour le T3-2021 a totalisé 0,3 million \$ et reste à un niveau similaire à la perte enregistrée au T3-2020.

Au cours du T3-2020, la Société a finalisé la vente sa filiale du Mali (Komet Mali SARL), enregistrant un gain de 2,1 millions \$ associé aux activités abandonnées.

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 (« CA-2021 »)

La Société a subi une perte nette de 0,3 million \$ au CA-2021, comparativement à un résultat net de 1,2 million \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 (« CA-2020 »).

La perte nette liée aux activités poursuivies pour le CA-2021 a totalisé 1,4 million \$ et a augmenté de 0,5 million \$ par rapport au CA-2020. Cette augmentation par rapport au CA-2020 est attribuable à une augmentation des dépenses administratives de 1,0 million \$. Les services administratifs ont augmenté principalement en raison de l'identification et de la radiation subséquente des actifs détournés mentionnés ci-dessus, pour un total de 0,7 million \$. De plus, il y a eu une augmentation des salaires et des frais de gestion (0,3 million \$) et des relations avec les investisseurs (0,1 million \$) en raison d'une augmentation des activités de l'entreprise au cours du CA-2021. L'augmentation des charges a été partiellement compensée par un gain sur la vente de placements de 0,4 million \$ au cours du CA-2021 (montant nul au CA-2020).

Au cours du CA-2021, la Société a finalisé la vente des filiales du Burkina, enregistrant un gain de 1,1 million \$ associé aux activités abandonnées. Au cours du CA-2020, la Société a finalisé la vente des filiales du Mali (Komet Mali SARL), enregistrant un gain de 2,1 millions \$ associé aux activités abandonnées.

6. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT EN CAPITAL

Au 30 septembre 2021, la Société disposait d'un fonds de roulement de 1,8 million \$ comparativement à un fonds de roulement de 5,3 millions \$ au 31 décembre 2020. La trésorerie et les placements à court terme s'élevaient à 3,2 millions \$ au 30 septembre 2021, comparativement à 6,9 millions \$ au 31 décembre 2020.

La diminution de 3,7 millions \$ de la position de trésorerie de la Société au CA-2021 est principalement attribuable aux flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation (1,5 million \$), aux investissements consentis pour les activités d'exploration et d'évaluation (1,9 million \$) et au remboursement de la débenture de 2015 (0,5 million \$) tel que défini à la rubrique « *Transactions entre parties liées* » ci-dessous. Cela a été partiellement compensé par le produit reçu de la vente de placements (1,7 million \$).

Comme la Société est au stade de l'exploration et de l'évaluation de ses projets, elle n'a enregistré aucun revenu d'exploitation et ne dispose d'aucune source de flux de trésorerie d'exploitation, et rien ne garantit que du financement supplémentaire sera disponible pour lui permettre de poursuivre la mise en valeur de ses projets. Le fonds de roulement au 30 septembre 2021 ne sera pas suffisant pour répondre aux obligations, aux engagements et aux dépenses prévues de la Société jusqu'au 30 septembre 2022.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités au-delà du 30 septembre 2022, et à financer ses activités d'exploration et d'évaluation prévues sur ses projets dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire à l'avenir. Ceci peut se faire de plusieurs façons, y compris, mais sans s'y limiter, par la vente d'une redevance sur ses projets et l'émission d'instruments de dette ou de capitaux propres. La direction cherchera à obtenir de telles sources de financement supplémentaire au besoin, et bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si les fonds ne sont pas disponibles à des conditions satisfaisantes pour la Société, certaines activités prévues pourraient être reportées et la Société devra réévaluer ses plans et allouer ses ressources globales de la manière que le conseil et la direction jugeront dans le meilleur intérêt de la Société.

7. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 23 novembre 2021, la Société comptait 131 381 712 actions ordinaires émises et en circulation, 3 600 000 options d'achat d'actions en circulation et 8 750 000 bons de souscription en circulation.

8. ARRANGEMENTS HORS BILAN

Au 23 novembre 2021, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

9. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le 1^{er} octobre 2020, la Société a reçu 1,7 million \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles elle a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2020. Au 30 septembre 2021, un montant de 0,5 million \$ reste à engager d'ici le 31 décembre 2022.

Le 21 décembre 2020, la Société a reçu 2,0 million \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2020. Au 30 septembre 2021, un montant de 1,0 million \$ reste à engager d'ici le 31 décembre 2022.

10. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

L'information financière trimestrielle sélectionnée pour les huit derniers trimestres financiers est résumée ci-dessous :

(pour les trois mois terminés les)	30 septembre 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 décembre 2020
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	3 210 651	4 466 061	5 798 201	5 492 705
Fonds de roulement	1 793 394	2 905 224	4 604 600	5 319 697
Total des actifs	6 640 209	6 978 197	7 841 788	10 926 311
Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱ⁾	959 709	432 700	509 206	218 511
Total des produits	-	-	-	-
(Perte nette) résultat net	(315 356)	(903 229)	949 120	(986 539)
(Perte nette) résultat net par action de base et dilué(e) ⁽ⁱⁱ⁾	(0,00)	(0,01)	0,01	(0,01)

(pour les trois mois terminés le)	30 septembre 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 décembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	82 462	39 399	130 455	82 060
Fonds de roulement	438 242	(60 680)	104 481	(982 900)
Total des actifs	5 054 127	4 544 333	4 629 443	4 580 050
Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱ⁾	214 596	1 585	3 120	75 376
Total des produits	-	-	-	-
(Perte nette) résultat net	1 806 606	(331 217)	(268 123)	(2 658 009)
(Perte nette) résultat net par action de base et dilué(e) ⁽ⁱⁱ⁾	0,02	(0,01)	(0,00)	(0,04)

(i) Y compris les paiements d'options sur les propriétés, sur la base des règlements.

(ii) La perte nette par action est fondée sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de chaque période de déclaration, qui peut différer d'un trimestre à l'autre. Ainsi, la somme des montants de la perte nette trimestrielle par action peut ne pas être égale à la perte nette par action depuis le début de l'exercice.

Les variations de la trésorerie et du fonds de roulement de la Société sont directement impactées par le niveau des investissements consentis pour les activités d'exploration et d'évaluation, la vente de sa filiale du Burkina de la Société et les financements réalisés au cours des périodes. Au cours des huit derniers trimestres, la variation de la perte d'exploitation par trimestre a été affectée par le niveau d'activité de la Société. Les variations trimestrielles significatives (augmentation ou diminution) de la perte nette au cours des huit derniers trimestres s'expliquent principalement par le moment où les revenus hors trésorerie (tels que les gains sur les ventes d'actifs africains) ont été enregistrés.

11. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux membres de la direction comprennent les administrateurs et les dirigeants de la Société. La rémunération payée ou payable aux principaux membres de la direction pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2021 et 2020 :

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Honoraires de gestion et salaires	67 500	22 500	269 167	67 500
Rémunération fondée sur des actions	31 860	-	86 576	-
Charge d'intérêt sur les débentures convertibles	38 538	45 000	123 038	154 425
Charge d'intérêt sur le montant dû à un administrateur	-	3 000	-	103 356
Frais d'accès aux locaux	13 100	-	43 000	18 750

Débentures convertibles de 2015

En juin 2015, la Société a réalisé un placement privé sous forme de débentures convertibles pour un produit brut de 2,0 millions \$, portant intérêt à un taux de 12 %, payable semestriellement (les « débentures de 2015 »). Chaque débenture était convertible à tout moment avant la date d'échéance, à la discrétion du souscripteur, en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,65 \$ par action ordinaire. Les débentures de 2015 sont arrivées à échéance le 8 juin 2020.

Le 3 juillet 2020, la Société a remboursé 1,5 million \$ des débentures de 2015, y compris les intérêts rattachés. Au 31 décembre 2020, le solde impayé s'élevait à 500 000 \$, et a été remboursé avec les intérêts rattachés le 4 mai 2021.

Débentures convertibles de 2018

Le 27 septembre 2018, la Société a réalisé un placement privé sous forme de débentures convertibles pour un produit brut de 1,0 million \$.

Ces débentures portent intérêt à un taux de 12 % par année, payable semestriellement le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre de chaque année. Chaque débenture est convertible à tout moment avant la date d'échéance, à la discrétion du souscripteur, en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,40 \$ par action.

À sa discrétion et jusqu'à un maximum de trois fois avant la date d'échéance, la Société peut payer les intérêts courus en émettant des actions au cours du marché à la date du paiement. Après la fin de la troisième année, la Société a le droit de forcer la conversion de ces débentures dans le cas où les actions de l'émetteur sont négociées à plus de 1,00 \$ par action pendant plus de 10 jours consécutifs.

En novembre 2021, la Société a remboursé 0,3 million \$ sur ces débentures, y compris les intérêts rattachés.

Montant dû à un administrateur

Au 31 décembre 2019, un administrateur et un dirigeant de la Société (« l'administrateur ») avait avancé à la Société la somme de 1,9 million \$, avec un intérêt annuel de 12 %, remboursable à l'origine en 36 versements mensuels de 16 667 \$ à compter du 1^{er} janvier 2020.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, des avances supplémentaires totalisant 0,5 million \$ ont été consenties à la Société. Le 8 juillet 2020, la Société a conclu le règlement de dettes avec l'administrateur pour un montant de 2,3 millions \$ plus les intérêts rattachés. Aux termes du règlement de dettes, la Société a émis 21 305 983 actions ordinaires d'une juste valeur de 0,14 \$ par action à l'administrateur, entraînant une perte sur règlement de dettes de 0,4 million \$. Le solde dû à l'administrateur au 31 décembre 2020 était de 0,1 million \$, et ce montant a été remboursé en juillet 2021.

12. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ont été dressés conformément aux IFRS. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers le 23 novembre 2021.

Les conventions comptables significatives d'Exploration Brunswick ainsi que les normes comptables émises mais pas encore en vigueur sont décrites en détail dans les notes aux états financiers annuels, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

13. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers annuels, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

14. FACTEURS DE RISQUE

Un placement dans les valeurs d'actions ordinaires de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Un investisseur devrait porter une attention particulière aux risques décrits ci-dessous et aux autres renseignements déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières (www.sedar.com), avant d'investir dans des actions ordinaires de la Société. Si un ou plusieurs des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Les facteurs de risque suivants pourraient ne pas constituer la liste définitive de tous les facteurs de risque liés à un investissement dans Exploration Brunswick ou liés à l'entreprise et aux activités d'Exploration Brunswick.

Conjoncture de l'industrie

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques importants, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés d'Exploration Brunswick sont à l'étape de l'exploration. Exploration Brunswick n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité aux infrastructures; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles; la réglementation gouvernementale, y compris celle référant aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où Exploration Brunswick désirerait exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte qu'Exploration Brunswick n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités d'Exploration Brunswick seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et au développement de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues. Rien ne garantit que des quantités suffisantes de minéraux seront découvertes, ni que l'une des propriétés d'Exploration Brunswick atteindra l'étape de la production commerciale.

Questions de réglementation

Les activités d'Exploration Brunswick sont assujetties à la réglementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant la prospection et le développement, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de réglementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment des ordonnances rendues par les autorités de réglementation ou judiciaires interdisant ou réduisant les activités ou imposant des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. Exploration Brunswick peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner des frais et des dépenses en immobilisations ou imposer des restrictions aux activités d'Exploration Brunswick ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur Exploration Brunswick et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de production ou une réduction des niveaux de production aux propriétés productrices ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

Concurrence

Les activités d'Exploration Brunswick sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par Exploration Brunswick résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La compétition est grande au sein de l'industrie quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, Exploration Brunswick sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait que Exploration Brunswick ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

Les activités d'Exploration Brunswick sont assujetties à des risques en matière de financement et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou vente partielle d'actifs

Les activités d'Exploration Brunswick sont assujetties à des risques en matière de financement. En date du présent rapport de gestion, Exploration Brunswick n'a aucun projet en production ni aucune source de revenus. La capacité d'Exploration Brunswick d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet développé par Exploration Brunswick nécessitera d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, Exploration Brunswick peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions d'Exploration Brunswick, parfois sous forme de titres convertibles, qui pourraient entraîner une dilution substantielle de la participation en capitaux propres des actionnaires d'Exploration Brunswick. Exploration Brunswick peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit qu'Exploration Brunswick sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante.

Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses en immobilisations substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des programmes d'exploration ou des études de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs

importants, notamment, sans s'y limiter : a) les coûts pour amener une mine à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation d'études de faisabilité de la production et la construction d'installations de production; b) l'accès au financement et les coûts de financement; c) les coûts de production continus; d) les prix des métaux; e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales découlant d'activités d'exploration historiques); et f) le climat politique ou la réglementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études d'ingénierie positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

Exploration Brunswick pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques.

Le domaine minier est capitalistique et assujetti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre réglementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités d'Exploration Brunswick. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières d'Exploration Brunswick ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de réglementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. Exploration Brunswick pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à Exploration Brunswick.

Systèmes d'information et cybersécurité

Exploration Brunswick s'appuie sur son infrastructure informatique pour atteindre ses objectifs commerciaux. Exploration Brunswick utilise différents systèmes, réseaux, équipements et logiciels informatiques et a adopté des mesures de sécurité pour prévenir et détecter les cyber menaces. Cependant, Exploration Brunswick et les fournisseurs et fournisseurs de services tiers peuvent être vulnérables aux cybermenaces, qui évoluent en termes de sophistication et de nouvelles menaces émergentes à un rythme accru. Des tiers non autorisés peuvent être en mesure de pénétrer la sécurité du réseau et de détourner ou de compromettre des informations confidentielles, de créer des perturbations du système ou de provoquer des fermetures d'Exploration Brunswick ou de ses contreparties. Bien qu'Exploration Brunswick n'ait subi aucune perte liée à des cyberattaques externes ou à d'autres violations de la sécurité des informations, rien ne garantit qu'il n'y aura pas de telles pertes à l'avenir. Des failles de sécurité importantes ou des défaillances du système d'Exploration Brunswick ou de ses contreparties, en particulier si une telle violation n'est pas détectée pendant un certain temps, peuvent entraîner des coûts importants, des amendes ou des poursuites judiciaires et une atteinte à la réputation. L'importance de toute violation de la cybersécurité est difficile à quantifier, mais peut dans certaines circonstances être importante et pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités d'Exploration Brunswick.

Coronavirus (COVID-19)

Exploration Brunswick peut faire face à des risques liés à des épidémies ou à des éclosions de maladies transmissibles, lesquelles pourraient perturber significativement, directement ou indirectement, ses activités et pourraient avoir une incidence défavorable et importante sur son entreprise et sa situation financière.

Les activités d'Exploration Brunswick pourraient être défavorablement touchées par les effets du coronavirus ou d'autres épidémies. En 2019, une nouvelle souche de coronavirus est apparue en Chine et le virus s'est maintenant propagé dans plusieurs autres pays en 2020, y compris le Canada et les É.-U., et des cas d'infection sont signalés à la grandeur de la planète. La mesure des effets du coronavirus sur les affaires d'Exploration Brunswick, y compris ses activités et le marché de ses titres, dépendra des développements futurs, qui sont extrêmement incertains, qui ne sont pas prévisibles à ce moment et qui comprennent la durée, la gravité et l'étendue de l'épidémie ainsi que les actions prises pour contenir ou traiter la pandémie de coronavirus. En particulier, la propagation continue du coronavirus dans le monde pourrait avoir un impact important et défavorable sur les activités d'Exploration Brunswick, incluant, sans s'y limiter, sur la santé de ses employés, la productivité de son effectif, l'augmentation de ses primes d'assurance, des restrictions sur les déplacements, la disponibilité d'experts et de personnel sectoriel, sur les opérations et les activités de tiers exploitants, et d'autres facteurs qui dépendront de l'évolution future échappant au contrôle d'Exploration Brunswick, lesquels pourraient avoir un impact important et défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Rien ne garantit que le personnel d'Exploration Brunswick ne sera pas affecté par cette pandémie et qu'ultimement, la productivité de sa main-d'œuvre soit réduite ou qu'il y ait des hausses des frais médicaux et des primes d'assurance à la suite de ces risques pour la santé.

En outre, une importante épidémie de coronavirus pourrait résulter en une crise sanitaire mondiale qui pourrait avoir un effet négatif sur l'économie et les marchés financiers à l'échelle de la planète, résultant en une récession économique qui pourrait avoir une incidence négative sur la demande en métaux précieux et en métaux de base et sur les perspectives de la Société.

Fluctuation du cours des actions ordinaires d'Exploration Brunswick

Le cours des actions ordinaires d'Exploration Brunswick est touché par de nombreuses variables qui ne sont pas directement liées au rendement de l'entreprise d'Exploration Brunswick, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. Il est impossible de prédire l'incidence de ces facteurs et d'autres facteurs sur le futur cours des actions ordinaires d'Exploration Brunswick sur les marchés.

15. RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

Une description des risques financiers est présentée dans les états financiers, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

16. CONTROLES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION À L'INTERNE

En novembre 2007, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs inscrits au TSXV, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière à compter du 31 décembre 2007 et par après. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109.

17. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés compris dans le présent document, autres que les énoncés basés sur des faits historiques, sont considérés comme des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer de tels écarts, notamment : une volatilité des prix des métaux; des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; des variations inattendues des conditions géologiques d'une propriété ou des données géologiques erronées; des risques environnementaux, y compris une augmentation des contraintes imposées par la réglementation; des conditions défavorables à l'extraction minière qui ne sont pas prévues; des conditions politiques défavorables et des modifications aux règlements et aux politiques des gouvernements. Même si Exploration Brunswick a cherché à reconnaître les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité sensiblement différents de ceux compris dans ces énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Rien ne garantit que ces énoncés prospectifs s'avèrent exacts puisque les plans et résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. En conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

18. PERSONNE QUALIFIÉE

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion relatifs aux propriétés ont été révisés et approuvés par une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »).

Pour les propriétés détenues dans la province de Québec, la PQ est Robert Wares, géo., président du conseil et chef de la direction, et pour les propriétés détenues dans la province du Nouveau-Brunswick, la PQ est Charles Kodors, P. Geo., directeur de la géologie.

19. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Des renseignements additionnels concernant la Société ont été déposés sur SEDAR et sont disponibles au www.sedar.com.